

RÉFLEXES

LE MAGAZINE SNB/CFE-CGC GROUPE BPCE ET FILIALES N°31 - JUIN 2024



★ À L’AFFICHE

#BP #SNBCFECGC

JO : LES ENTREPRISES DOIVENT S’ORGANISER ^{P.5}

★ BANQUES P.7
Bien être au travail



REGARDS

FRÉDÉRIC GUYONNET
Président SNB/CFE-CGC
Groupe BPCE



P.20

LE RÉSEAU SOCIAL DU GROUPE BPCE ET FILIALES !

04

FICHE TECHNIQUE
JEUX OLYMPIQUES

05

JEUX OLYMPIQUES :
LES ENTREPRISES PARISIENNES
DOIVENT S'ORGANISER

07

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

09

ACCORD INCIVILITÉS
AGRESSIONS : LE SNB AGIT

10

LE SNB SE RENFORCE
À LA RÉUNION

11

SUCCÈS DU SNB
EN MARTINIQUE

12

LE RÉSEAU BANCAIRE BPCE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

13

ACCORD ÉGALITÉ PRO :
LE SNB ENGAGÉ POUR
UNE STRICTE ÉGALITÉ

14

LA CERTIFICATION EN RELATIONS
SOCIALES PARIS- DAUPHINE :
TÉMOIGNAGE

15

XXXX

16

COMITÉ DE LIAISON
DU GROUPE BPCE

17

RACHAT DE SGEF
PAR LE GROUPE BPCE

18

ÉLECTIONS BPCE SA :
LE SNB/CFE-CGC CONFIRME

19

NOUVELLE MANDATURE
POUR LE CASCIE

20

L'ÉTÉ ARRIVE...
FRÉDÉRIC GUYONNET,
PRÉSIDENT SNB/CFE-CGC

21

RETRAITÉS : ET SI ON PARLAIT
LOCATIONS DE VACANCES...

22

ITW
SAIDA DE LAUNAY, RESPONSABLE SYNDICALE
BRED-BP À LA RÉUNION



REFLEXES est imprimé en France dans une imprimerie
labélisée Imprim'vert et sur du papier certifié

RETROUVEZ VOTRE MAGAZINE
ET TOUS LES ANCIENS NUMÉROS
EN VERSION TÉLÉCHARGEABLE SUR
WWW.SNBBP.NET



REFLEXES N°31 - JUIN 2024

Le magazine d'information gratuit du SNB/CFE-CGC Groupe BPCE ET FILIALES.

📍 Syndicat SNB/CFE-CGC BP - Site ODYSSEY
50, Av. Pierre Mendès France 75201 PARIS cedex13

@ reflexes.snbbp@gmail.com

🌐 WWW.SNBBP.NET

Editeur SNB/CFE-CGC Groupe BPCE. Directeur de la publication Jean-Marc WECKNER. Réalisation SNB/CFE-CGC.
Photogravures Adobe Stock. AFP. Préfecture de Police. Impression : ITF : 13 278 exemplaires.

LA REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, DES TEXTES OU ILLUSTRATIONS PUBLIÉS DANS CE NUMÉRO EST INTERDITE SANS L'AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DE L'ÉDITEUR.

ÉDITO



JEAN-MARC WECKNER
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
SNB/CFE-CGC BP ALC

UNE ANNÉE 2024 OLYMPIQUE !

Nous voici partis pour une année de Jeux Olympiques à Paris ! Une année de compétitions, une année de recherche de dépassement, une année de performances ! Oui, c'est le cas dans le sport, mais ça sera aussi le cas dans nos banques... Si les JO sont une compétition entre sportifs, cette compétition est aussi omniprésente dans les milieux bancaires... Eh oui, chacun veut être meilleur que l'autre !

Alors on se défie, on se challenge, on se compare, mais comme dans toutes les épreuves, il y a toujours un premier, un dernier, et un milieu de tableau. Et si les comparaisons sont souvent faciles, reste à savoir ce que l'on compare : les indices, les pourcentages, les résultats ? Et avec quels moyens arrive-t-on à ces résultats ? Car à l'identique des sportifs, toutes les banques n'ont pas les mêmes moyens, les mêmes structures, les mêmes entraîneurs, et les mêmes athlètes...

Il est donc difficile de faire une comparaison parfaitement exacte, tellement les critères mais aussi les règles des compétitions peuvent être différents d'une discipline à l'autre.

Alors à l'occasion de ces JO d'été à Paris, dont le Groupe BPCE est partenaire Premium, souhaitons que nos athlètes français, dans toutes les disciplines olympiques et paralympiques, puissent ramener le plus grand nombre de médailles et performer du mieux possible. C'est aussi ce que je souhaite à nos banques et caisses du Groupe BPCE, très engagées dans le soutien à ces jeux, dans un contexte économique difficile. Mais elles ne pourront le faire sans leurs compétiteurs qui, en individuel ou en équipe, devront pouvoir compter sur la motivation que leur donnera leur entraîneur. Et là, toujours dans cette situation économique compliquée, les encouragements et les félicitations pourraient ne pas suffire...

À l'aube de cet été, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.



FICHE TECHNIQUE JO : COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER POUR CELLES ET CEUX QUI TRAVAILLENT À PARIS ?

Les Jeux Olympiques vont se dérouler du 26 juillet au 11 août 2024 avec une majorité d'épreuves à Paris. Puis les Jeux Paralympiques suivront du 28 août au 8 septembre 2024. Avec le montage qui débute la 1^{ère} semaine de juin et le démontage des structures à la fin, ce sont plus de trois mois de perturbations que vont connaître nos collègues parisiens.

10 millions de spectateurs sont attendus ! Des zones d'interdiction de circuler vont être mises en place afin d'éviter aux voitures d'approcher de trop près les sites olympiques. Les stations de métro Concorde, Tuileries, et Champs Elysées seront totalement fermées.

Afin de pallier une partie de ces problèmes, une extension du RER E a été créée jusqu'à Nanterre, en s'arrêtant à La Défense et à la Porte Maillot. Une ligne 14 de métro a été ouverte, reliant l'aéroport d'Orly à Saint-Denis.

Un site Internet « Anticiper les jeux » : anticiperlesjeux.gouv.fr pour les simulations d'itinéraires a également été créé.

Pour les salariés devant se rendre en voiture sur le lieu de travail dans la zone appelée « rouge », il faudra s'adresser à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS Île-de-France) qui traitera au cas par cas les demandes. Il est possible que cette posture change dans les prochaines semaines.

Pour les salariés résidants dans une « zone rouge », ils devront se doter d'un QR code afin de pouvoir circuler. Il se peut que la rentrée scolaire du 2 septembre soit retardée pour les écoles se trouvant dans une telle zone.

Pour entrer dans la zone de la cérémonie, il faudra y être autorisé par une enquête administrative (que l'on soit piéton ou véhiculé). Ce dispositif sera mis en place avant la cérémonie d'ouverture, dès le 18 juillet, pour permettre de demander les dérogations le plus tôt possible avant la cérémonie. Les dérogations d'urgence ne seront pas admises.

Vous trouverez la carte des différents zonages sur les pages suivantes.

FRÉDÉRIC GUYONNET
PRÉSIDENT NATIONAL
SNB/CFE-CGC
ET DU SNB GROUPE BPCE





JEUX OLYMPIQUES : LES ENTREPRISES PARISIENNES DOIVENT S'ORGANISER

Le Groupe BPCE est un partenaire officiel des Jeux Olympiques de Paris 2024. De nombreux collaborateurs sont impliqués dans l'organisation de ces JO. Certains auront même eu la chance de pouvoir porter la flamme sur le parcours. Ces jeux sont un élément essentiel dans la constitution d'une culture dans le Groupe. Comme le prouvent les réactions sur les réseaux sociaux, les salariés sont en majorité fiers de l'implication de BPCE dans ces JO.

En revanche, la période des Jeux Olympiques va venir perturber les conditions de travail de ceux qui exercent leur activité sur Paris. La ville est partagée en différentes zones avec des accès limités, notamment près des villages olympiques ou des quartiers qui accueillent des épreuves.

Les entreprises tentent de s'adapter. Dans le secteur bancaire, il n'y a pas eu d'uniformité. Certaines banques ont choisi de permettre plus de télétravail voire même de mettre les salariés à 100% en télétravail, d'autres ont demandé la prise de congés maximum, d'autres encore ont préféré le travail déplacé. Enfin, une minorité n'a rien changé à ses habitudes et son mode d'organisation. En revanche, tous ont décidé d'adapter leur fonctionnement dès le début des Jeux Olympiques si cela devait être nécessaire.

Nul doute que durant les Jeux Olympiques, si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas assister aux épreuves sportives, il ne sera pas plaisant de vivre à Paris...

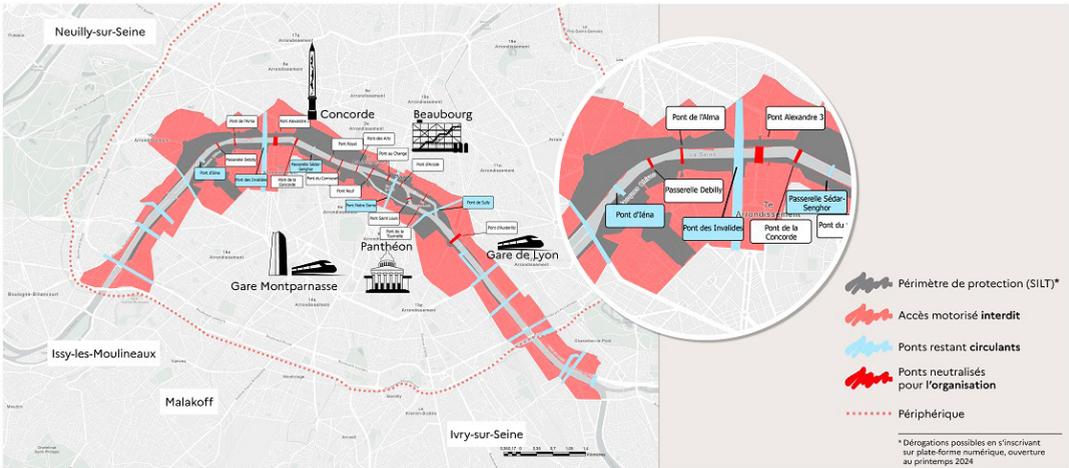
Le SNB a été au cœur des discussions sur ces organisations de travail dès la fin de l'année dernière avec la Fédération Bancaire Française (FBF), l'Association Française des Banques (AFB) et le Groupe BPCE. Nous avons d'ailleurs relevé la problématique des convoyeurs de fond qui n'avaient au départ pas de laisser-passer alors que l'afflux de touristes allait surement augmenter l'obligation de recharger les GAB plusieurs fois par semaine.

Le SNB continuera à suivre vos conditions de travail et votre sécurité tout au long du déroulé des JO afin d'intervenir rapidement si des problématiques sont constatées. Vous pouvez compter sur lui !

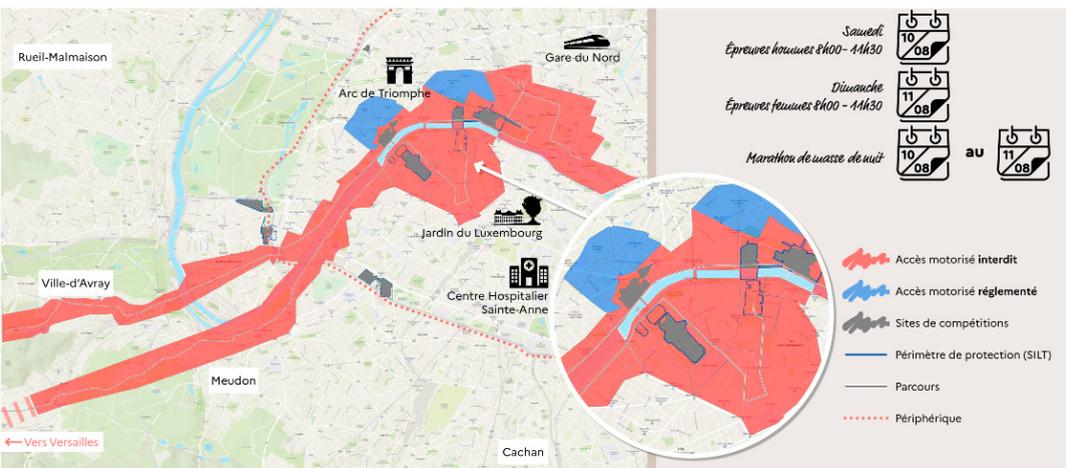
FRÉDÉRIC GUYONNET
PRÉSIDENT NATIONAL
SNB/CFE-CGC
ET DU SNB GROUPE BPCE



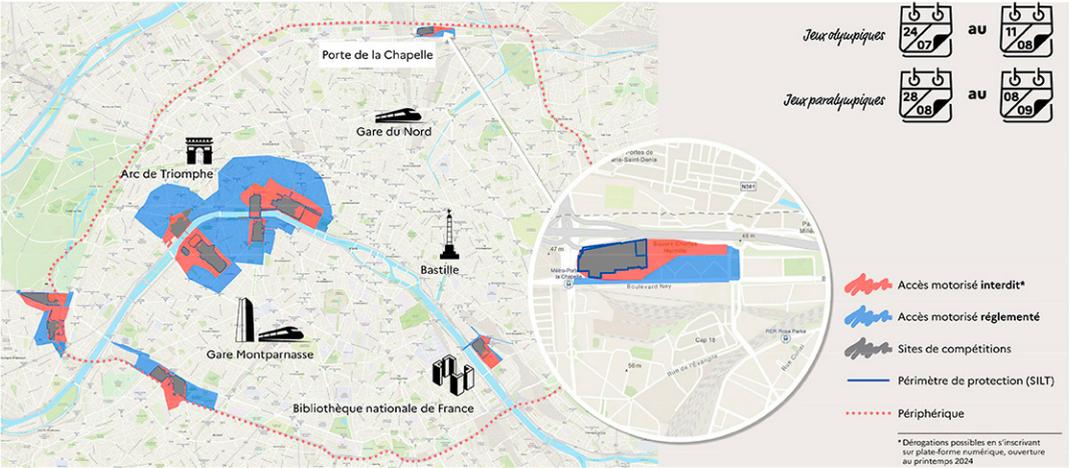
★ À L’AFFICHE



Périmètres mis en place pour la cérémonie d'ouverture des JO – du 18 au 26 juillet 13h00 | Paris



Marathon | Paris, petite couronne



Sites olympiques et paralympiques | Vue Paris | Arena la Chapelle

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Une étude d'ISC Paris-BVA Inside révèle que le salaire, la bonne ambiance de travail, la flexibilité des horaires, le télétravail et le temps libre sont maintenant les clés du bien-être en entreprise, notamment chez les jeunes.

Si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue... C'est en effet le critère le plus important pour près de la moitié des 18-24 ans. Il reste aussi problématique par rapport aux générations plus âgées, rentrées sur le marché du travail il y a longtemps, avec des références salariales très différentes. Car aujourd'hui, le marché du travail s'est inversé et devant la pénurie, ce sont bien les candidats au recrutement qui ont les cartes en main. Même si des collègues avec une belle ancienneté n'hésitent plus à changer.

Cette situation est à manier avec prudence par les employeurs car le risque de créer un fossé entre les différentes générations pourrait en être une conséquence.

Le facteur bien-être est lui en hausse et en demeure une autre clé. Mais plusieurs autres sujets tels que les incertitudes sur l'avenir ou l'inflation et le pouvoir d'achat sont aujourd'hui des critères devenus incontournables dans la vie quotidienne.

L'ambiance de travail, la relation avec le manager et l'autonomie accordée constituent des éléments importants dans le choix de rester ou non dans une entreprise. La vie privée revêt de plus en plus d'importance, que ce soit dans la banque, le commerce, la restauration, la médecine et tant d'autres métiers : les salariés veulent avoir du temps libre ! Si la quête de reconnaissance reste importante, la quête de bien-être la dépasse maintenant...

Dans les jeunes générations, la volatilité est la norme. Il est loin le temps des générations qui faisaient carrière dans une seule entreprise, où le dévouement à son travail était total. Aujourd'hui la vie personnelle compte autant que la vie professionnelle et le travail n'est plus une fin en soi. Les choses sont vues différemment, même si la motivation et l'implication restent élevées.

En termes de mobilité, celle-ci n'est aujourd'hui pas forcément géographique. Elle est aussi fonctionnelle. En effet, de plus en plus de salariés souhaitent changer de métier au bout d'un certain nombre d'années, quitte à se mettre en entrepreneuriat pour organiser leur vie comme ils l'entendent. Ce sont des choix de vie auxquels la société va devoir s'habituer.

Les entreprises devront donc rester attractives pour toutes les générations, les jeunes comme les moins jeunes, en alliant une gestion RH vraiment humaine sans négliger l'aspect qualité de vie et le salaire. L'équation n'est pas simple...

Le monde autour de nous a changé, nos entreprises ont changé, nos clients ont changé, mais nos collaborateurs aussi ont changé...

JEAN-MARC WECKNER
ADMINISTRATEUR SALARIÉ
SNB/CFE-CGC BPALC



“

**NOUS
ON EST POUR LE
DIALOGUE
SOCIAL!**

”



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE GROUPE BPCE**

Le réseau social de la Banque et des Établissements Financiers



ACCORD INCIVILITÉS AGRESSIONS : LE SNB AGIT

Arrivé au terme de son échéance triennale, l'accord sur les agressions vient de faire l'objet d'une profonde révision. Grâce à l'expérience acquise au niveau de la Branche AFB, le SNB/CFE-CGC a été force de propositions. Une majorité d'entre elles ayant été retenue, il est signataire du nouveau texte.

Début 2024, une réunion de la Commission de Suivi Sécurité à BPCE a permis un recensement des actes de violences vécues en 2023 sur les biens et les personnes. Les manifestations contre la réforme des retraites ont engendré une recrudescence des attaques à l'encontre de nos entreprises. En parallèle, 1855 incivilités ont été enregistrées (70 % d'entre elles sous forme d'agressions verbales, 56 % à l'encontre des conseillers clientèle). Bien qu'en baisse par rapport aux deux années précédentes, ce nombre reste préoccupant, notamment sur les agressions à distance dont les origines se diversifient.

Si la majeure partie des incivilités se produit lors d'un face à face client/conseiller, on note une hausse de 9 % des déclarations suite à un contact par téléphone. Les agressions subies sont de plus en plus violentes (+ 7 % de chantages et menaces de mort). Cela a entraîné 44 demandes de déclarations d'accident du travail et une dégradation du niveau de ressenti (7/10, + 1 point en un an).

Face à ce constat, le SNB/CFE-CGC a demandé et obtenu :

- Un changement d'appellation de l'accord : le nouveau texte s'intitule « incivilités » et non plus « agressions », le terme « incivilités » couvrant un spectre plus large des typologies de violences ;

- Des mesures préventives actualisées car les réseaux sociaux facilitent les postures agressives en distanciel. Alors que le précédent accord ne les abordait pas, le nouvel accord englobe les cas d'agressions informatiques, notamment les diffamations en ligne de type « avis Google » ;
- Un accompagnement renforcé : face aux menaces verbales ou physiques, les salariés hésitent à déposer une main courante voire une plainte. Désormais, le dispositif d'accompagnement des salariés inclut la possibilité de faire appel à des cabinets d'avocats spécialisés.

Une fois encore, en syndicat leader du secteur bancaire et de la Branche BP, le SNB a pris position en vue d'améliorer le quotidien des salariés. Quelle que soit la forme d'incivilité subie, il est nécessaire de la dénoncer et d'accompagner les victimes, les salariés comme les proches. Cet accord plus protecteur va être décliné dans toutes les BP Régionales, Crédit Coopératif et CASDEN.

Les délégués syndicaux SNB de ces établissements vont désormais prendre le relais en s'assurant partout de sa bonne mise en oeuvre.

LIONEL CAHET
DÉLÉGUÉ SYNDICAL
NATIONAL SNB/CFE-CGC
BRANCHE BP



LE SNB SE RENFORCE À LA RÉUNION

Une délégation de représentants SNB/CFE-CGC composée de Sylvie Coulon, Déléguée Syndicale Centrale à la BRED, Flavie Vercoutere et Brigitte Trazzera, toutes deux Déléguées Syndicales Nationales Banque Populaire, et Frédéric Guyonnet, Président National du SNB s'est rendue à La Réunion au mois de février.

Ils s'étaient donné pour mission de rencontrer l'ensemble des adhérents et des salariés de la BRED présents à La Réunion, afin d'accroître la représentation locale du SNB au sein des DOM.

En sept jours, la délégation a donc sillonné les 2512 km² de l'île afin de se rendre dans l'ensemble des agences et services ainsi que dans les filiales Cofilease et Sofider.

Avant même de pouvoir échanger avec les collègues présents, les quatre responsables syndicaux ont été mis en face d'une première contrainte : les temps de trajet.

Pour celles et ceux qui ne sont jamais allé à La Réunion, parcourir quelques dizaines de kilomètres nécessite aux heures de pointe, de prendre son mal en patience ! On ne compte pas en kilomètres mais en temps...

C'est avec une motivation sans faille, renforcée par un accueil chaleureux, que la mission s'est poursuivie, multipliant les échanges avec les salariés dans le but de mieux comprendre leurs réalités, leurs contraintes et les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien.

Les divers sujets soulignés auprès des représentants SNB feront l'objet d'un échange auprès de la Direction BRED, dans le but de trouver des solutions concrètes.

Ces multiples rencontres et le partage des expériences respectives ont été l'occasion de rappeler le rôle et les engagements du SNB dans la représentation et la défense des intérêts des salariés.

La diversité, la richesse et la pertinence des échanges sont encore venus renforcer l'envie et la nécessité pour le SNB, 1^{er} syndicat de la profession bancaire, d'être implanté localement. L'engagement de toujours, d'accompagner et de former les futurs représentants, est indispensable afin que les revendications et les négociations tiennent compte des réalités du terrain.

Cette expérience unique en son genre, humainement enrichissante et assez novatrice, constitue une belle manière de poursuivre la collaboration entre le SNB et les collaborateurs, de discuter des enjeux, et de répondre à sa mission première dans la représentation des salariés.

Un grand merci à l'ensemble des collègues pour leur sympathie, leur authenticité et la qualité des échanges ainsi qu'aux adhérents qui nous font déjà confiance !

BRIGITTE TRAZZERA
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
BRANCHE BP SNB/CFE-CGC



SUCCÈS DU SNB EN MARTINIQUE

Fort de leur l'expérience à La Réunion, le SNB célèbre la naissance de sa section martiniquaise !

La délégation représentée par Sylvie Coulon, Déléguée Syndicale Centrale à la BRED, Brigitte Trazzera, Flavie Vercoutere, et Lionel Cahet, Délégués Syndicaux Nationaux Banque Populaire, et Frédéric Guyonnet, Président National du SNB ont rencontré l'ensemble des salariés et des adhérents de la BRED martiniquaise. Répartis en binôme, l'ensemble des agences et sièges centraux a pu être visité, soit environ 350 collègues rencontrés, en seulement 8 jours.

Malgré une concurrence forte déjà établie, le SNB a suscité un intérêt indéniable au travers des échanges enrichissants et constructifs. La délégation a su répondre aux nombreuses interrogations et sollicitations des salariés de la BRED. Les représentants du SNB ont réussi à nouer un lien d'engagement parmi les salariés, mettant en lumière l'opportunité de s'appuyer sur le réseau SNB pour créer des interactions entre l'Outre-mer et la Métropole.

Tout comme à La Réunion, les sujets abordés ont été soumis à la Direction BRED locale et le seront également en métropole pour des solutions adaptées et concrètes, soulignant l'implication du SNB dans la défense des droits des salariés.

Cette expérience enrichissante renforce la position du SNB, 1^{er} syndicat du secteur bancaire ! Sa présence dans d'autres banques sur l'île va être renforcée par la création d'une équipe locale BRED. Cette nouvelle entité assurera la formation de ses futurs représentants afin de défendre efficacement tous nos collègues insulaires.

Les médias locaux ont montré un vif intérêt pour le travail du SNB en Martinique, soulignant son rôle crucial dans la représentation syndicale. Les échanges diversifiés et constructifs ont renforcé la collaboration interne et l'engagement à répondre aux besoins des salariés, témoignant de la confiance et de la qualité des relations avec les adhérents.

Avec la création de sa section martiniquaise, le SNB BRED va pérenniser sa présence et diffuser sa vision humaniste, en prônant la défense des intérêts des salariés.

Merci à tous les collègues martiniquais qui ont pu rencontrer un représentant SNB pour leur chaleureux accueil et leur disponibilité. Leur écoute et leur franchise dans les échanges ont été essentielles dans la réussite de cette mission.

FLAVIE VERCOUTERE
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
BRANCHE BP SNB/CFE-CGC



SYLVIE COULON
DÉLÉGUÉE SYNDICALE
CENTRALE
SNB/CFE-CGC BRED





LE RÉSEAU BANCAIRE BPCE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

La Nouvelle-Calédonie a été le théâtre de violentes émeutes. Plusieurs personnes sont décédées lors d'affrontements très graves. Des milices armées patrouillaient dans les quartiers pour surveiller les habitants et les commerces. L'état d'urgence a été déclaré. Les banques ont comme d'habitude été la cible des émeutiers. 300 commerces et entreprises ont été détruits et ce sont 3.000 emplois qui ont disparu en quelques jours.

La Fédération Bancaire Française (FBF) présidée par Nicolas Namias, Président du Directoire du Groupe BPCE, a participé mercredi 22 mai dernier à une réunion avec le ministre de l'Économie et des Finances afin d'évoquer la situation en Nouvelle-Calédonie et d'échanger sur les mesures permettant d'aider rapidement les populations et les entreprises sinistrées.

1.200 salariés du secteur bancaire travaillent en Nouvelle-Calédonie. La Banque de Nouvelle Calédonie avec ses 353 salariés et la Banque Calédonienne d'Investissement avec ses plus de 450 salariés, appartiennent au Groupe BPCE. Quasiment 70% des salariés du secteur bancaire en Nouvelle Calédonie sont issus du Groupe.

Les banques ont réagi rapidement pour faire face à la situation dans un contexte d'émeutes ultra violentes. Sur le territoire français, un calédonien sur 2 détient une arme à feu soit 150.000 armes en circulation. Les salariés ne pouvant pas se rendre sur le lieu de travail au vu de la situation, ont soit fait du télétravail

soit ont été mis en dispense d'activité. La sécurité des salariés est la priorité principale. La Direction de la Société Générale a même affrété un hélicoptère pour aller récupérer une salariée en train d'accoucher chez elle...

Le SNB présent sur le territoire a été en proximité des collègues pour trouver des solutions adaptées au cas par cas, avec les Directions locales.

Le SNB National, en contact avec les élus locaux et les Directions de Groupe en métropole, a également pu faire la passerelle pour répondre au mieux aux différentes problématiques rencontrées.

Il aura prouvé une fois de plus qu'il reste un interlocuteur privilégié et un acteur majeur indispensable à la vie économique et sociale de notre pays.

FRÉDÉRIC GUYONNET
PRÉSIDENT NATIONAL
SNB/CFE-CGC
ET DU SNB GROUPE BPCE



ACCORD EGALITÉ PRO : LE SNB ENGAGÉ POUR UNE STRICTE ÉGALITÉ

Dans la continuité de l'accord sur les incivilités examiné en début d'année, la Direction de BPCE a entamé la renégociation de l'accord Egalité Professionnelle Branche BP dont l'échéance est prévue le 30 juin 2024.

L'observatoire de suivi de cet accord a permis d'effectuer les constats suivants :

- Recrutements : les embauches féminines restent majoritaires (58 %), la part de femmes cadres progresse (47% en 2023 contre 43 % en 2021) ;
- Formations : répartition conforme aux effectifs (60 % femmes, 40 % hommes), y compris dans les cursus diplômants / certifiants ;
- Promotion : le dépassement de la classification H, premier niveau cadre, est un véritable « plafond de verre » à franchir pour les femmes ;
- Rémunération effective : réduction des écarts depuis 2021, plus modestement chez les cadres (-0,6 %) que chez les techniciens (-1,6 %) ;
- Index Egalité Loi RIXAIN : les scores des BPR se situent entre 89 et 99, moyenne à 93 contre 90 en 2021, aucune n'est à 100, atteint par seulement 2% des entreprises françaises.

Pour « attirer le chaland », nos entreprises cherchent à être labellisées. Pourquoi pas... Mais encore faut-il donner un sens aux actions menées. Presque partout des budgets sont annuellement alloués afin de réduire les écarts non justifiés, principalement chez les cadres.

Pour quel résultat : -0,6 % en 2 ans, c'est extrêmement peu !

Si la bonne volonté est affichée les résultats sont peu probants, la faute sans doute à une inaction durable jusqu'à ces dernières années où les pouvoirs publics ont sifflé la fin de la récréation et ont rendu le cadre légal plus contraignant. Et même si une compensation salariale permet de régulariser une situation, elle n'efface pas pour autant des années de retard irrattrapables.

Un projet d'accord est en cours d'examen en réunion Commission Paritaire BP. Des propositions ont été formulées par le SNB/CFE-CGC mais peu ont été retenues. Idem pour celles des autres organisations syndicales.

Cela présage d'une reconduction à l'identique de l'accord précédent. Cela suffira-t-il à justifier une signature du SNB/CFE-CGC ? Vous le saurez en lisant le prochain numéro de votre magazine !

LIONEL CAHET
DÉLÉGUÉ SYNDICAL
NATIONAL SNB/CFE-CGC
BRANCHE BP



LA CERTIFICATION EN RELATIONS SOCIALES PARIS- DAUPHINE : TEMOIGNAGES

Plongées au cœur des évolutions professionnelles tant localement au sein de nos banques respectives que sur le plan national, Brigitte Trazzera et moi-même avons eu le privilège de participer au programme de certification en Relations Sociales à l'université de Paris Dauphine - PSL, dans le cadre de nos mandats nationaux et de la possibilité offerte par le Groupe BPCE.

Sélectionnées sur dossier par l'équipe pédagogique, représentantes de BPCE et du SNB, nous avons été honorées de rejoindre ce groupe de professionnels plurisyndicaux de différentes organisations du Groupe BPCE. Animées par une volonté commune d'approfondir nos connaissances dans ce domaine crucial, cette opportunité s'est avérée être une véritable reconnaissance de notre engagement.

Dès le départ, nous avons saisi l'objectif ambitieux de cette certification : promouvoir une culture du dialogue social renouvelée, fondée sur la collaboration et la concertation. Animé par des spécialistes d'horizons divers, notre parcours de cinq mois nous a permis d'explorer en profondeur les défis du dialogue social et de développer des compétences clés pour influencer positivement les relations professionnelles. Nous avons exploré différents domaines, de la créativité dans les relations sociales à la mondialisation, en passant par les défis de la Responsabilité Sociale des Entreprises. Ces études ont renforcé notre compréhension des enjeux contemporains et notre capacité à y répondre de manière innovante, en intégrant efficacement la communication dans les processus de négociation.

Le moment fort de cette formation a été la réalisation de notre mémoire sur un

sujet d'actualité sociale de notre choix, suivi de sa soutenance orale devant un jury d'experts. Ce fût une expérience à la fois exigeante et gratifiante, nous permettant de mettre en lumière notre compréhension des défis contemporains des relations sociales en entreprise et les solutions que nous envisagions pour y répondre.

Aujourd'hui, fortes de cette certification, nous sommes mieux armées pour jouer un rôle stratégique au sein de nos organisations, en tant que médiatrices efficaces et actrices du changement. Au-delà des connaissances acquises, cette expérience nous a permis de contribuer activement au développement d'une culture du dialogue social plus collaborative et constructive, essentielle pour assurer le succès et la pérennité de nos entreprises dans un monde en constante évolution.

FLAVIE VERCOUTERE
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
BRANCHE BP SNB/CFE-CGC



BRIGITTE TRAZZERA
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
BRANCHE BP SNB/CFE-CGC



LA FORMATION DES ELUS AU SNB/CFE-CGC

La formation des élus est un véritable enjeu de qualité de l'action syndicale. S'assurer d'avoir des représentants formés et professionnels est une des priorités du SNB/CFE-CGC.

Pour y parvenir, le SNB met à la disposition de ses militants plusieurs canaux de formation complémentaires.

Dès l'identification de candidats potentiels, le Centre de Formation Syndicale de la CFE-CGC entre en jeu pour leur apporter les fondamentaux. Ces formations d'un ou deux jours par module sont suivies dans le cadre des Congés De Formation Economique Social Environnemental et Syndical (CFESES) prévus par la loi, et ouverts à tout salarié. Les thèmes de formation vont du sujet syndical, social ou économique à d'autres comme le harcèlement ou la RSE.

De suite après les élections, il est demandé aux équipes d'initier rapidement l'organisation des formations dites obligatoires pour les élus CSE, prévues également par la loi et dispensées par des cabinets d'experts agréés par le Ministère du Travail. Pour certaines, elles sont à la charge de l'employeur, pour d'autres à la charge du CSE. Ces formations concernent la Sécurité, la Santé et les Conditions de Travail ainsi que la formation économique des élus titulaires du CSE et peuvent être organisées au sein de l'entreprise en un stage intra-entreprise et intersyndical. C'est grâce à ces modules que les élus SNB sont formés et en capacité d'accompagner les collaborateurs, un vrai enjeu de qualité !

Depuis 2023, ils fréquentent le même centre de formation avec lequel nous avons validé un contenu adapté au sec-

teur bancaire. Cette stratégie nous permet d'assurer l'homogénéité et la solidité du socle de compétences de nos équipes.

Les élus et/ou délégués syndicaux peuvent ensuite suivre des formations proposées en interne par le SNB, en sessions interbancaires, tant sur les fondamentaux des négociations ou consultations du CSE, que sur le développement syndical, la communication et la prise de parole en public. Ces stages de formation dispensés par des intervenants sélectionnés permettent de compléter et renforcer notamment les acquis de nos élus déjà en poste.

Enfin, dans le cadre de l'accord sur le parcours professionnel des représentants du personnel au sein du Groupe BPCE, un partenariat a été conclu avec l'Université Paris Dauphine-PSL. Les représentants du personnel disposant prioritairement d'un mandat national peuvent bénéficier de cette formation certifiante. Le SNB est fier de compter souvent les majors de promotion dans ses rangs !

Enfin, la formation des élus a un seul objectif : constituer un collectif de femmes et d'hommes professionnels au service de leurs collègues !

CLAIRE DUNAND
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
SNB/CFE-CGC





COMITÉ DE LIAISON : FORMATION POUR LES RESPONSABLES SNB DU GROUPE BPCE

Le Comité de Liaison est une instance interne qui se réunit régulièrement et assure aux principaux responsables syndicaux SNB des Banques Populaires, BPCE et filiales du Groupe un bon niveau de formation.

Ils se sont réunis en séminaire du 4 au 7 juin dernier à Avignon. Après les informations données par les délégués nationaux sur l'actualité du Groupe BPCE, place aux séquences statutaires et à la formation avec comme thèmes principaux : la prise de parole en public, la gestion du stress, la retraite.

Près de 70 participants ont donc travaillé à augmenter leurs compétences pour accompagner au mieux les collaborateurs et collaboratrices. Si la formation pour nos collègues est importante dans nos métiers, celle de nos responsables l'est tout autant dans l'exercice de leurs fonctions

de représentation et d'accompagnement des salariés de nos entreprises.

C'est aussi grâce à ce maintien et au développement des connaissances que le SNB/CFE-CGC reste aujourd'hui le 1^{er} syndicat dans les banques en France et le 1^{er} dans le Groupe BPCE !

BRIGITTE TRAZZERA
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
BRANCHE BP SNB/CFE-CGC





RACHAT DE SGEF PAR LE GROUPE BPCE

En avril 2024, les représentants du personnel de la Société Générale s'exprimaient devant leur Direction pour dire leur fort mécontentement. En effet, la banque française venait d'annoncer la vente de Société Générale Equipment Finance (SGEF), un de ses fleurons, au Groupe BPCE. Dans leur déclaration, les élus parlaient alors de démantèlement du Groupe SG, des richesses bradées à la concurrence etc...

Le nouveau Directeur Général avait besoin de rassurer ses actionnaires. Lors de la présentation de son plan stratégique, l'action SG avait dévié en bourse. L'annonce de la vente de SGEF avait donc permis à cette action de retrouver des couleurs.

Côté Groupe BPCE, les dirigeants se frottent les mains. D'ailleurs, c'est à l'unanimité que les Directeurs généraux des Banques Populaires et des Présidents de Directoire des Caisses d'Épargne a décidé d'accompagner le mouvement.

Le Groupe BPCE reste traumatisé par l'achat passé de la banque en ligne allemande Fidor qui n'aura généré que des pertes faramineuses et dont il a eu tant de mal à se débarrasser. Du coup, il y a une certaine méfiance sur les acquisitions. La prise de participation dans la banque Oney Bank avait été une bonne opération au départ mais l'envolée des taux a conduit le Groupe à remettre la main à la poche l'année dernière.

Avec l'acquisition de Société Générale Equipment Finance, le Groupe BPCE se lance à l'international. SGEF est spécialisée dans le leasing et le financement de la machine de production et d'outil de transport. Elle génère de bons revenus récurrents chaque année. Les dirigeants des BP et des CE n'ont exigé qu'une seule condition à cette acquisition : que le Groupe reverse en cash les dividendes générés par SGEF, les 1,1 milliards d'euros nécessaires au financement de ce rachat étant pris sur les réserves des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne.

Ces dividendes ainsi générés devraient donc améliorer les résultats des « bleus » et des « rouges » chaque année.

FRÉDÉRIC GUYONNET
PRÉSIDENT NATIONAL
SNB/CFE-CGC
ET DU SNB GROUPE BPCE





ÉLECTIONS BPCE SA : LE SNB/CFE-CGC CONFIRME ET RENFORCE SA DEUXIEME PLACE !

Les élections BPCE SA étaient prévues en décembre 2023. Deux organisations syndicales (CFTC et FO) avaient exigé le report. Ces élections se sont donc déroulées du 31 janvier 2024 au 06 février 2024 en présence de six syndicats.

Les effectifs de BPCE SA ont augmenté de plus de 20 % entre novembre 2019 (date des anciennes élections) et décembre 2024. Le corps électoral était composé de 3032 Cadres et 438 Techniciens des Métiers de la Banque.

Au final, le SNB/CFE-CGC a doublé le nombre de suffrages chez les Techniciens des Métiers de la Banque. Seules deux organisations syndicales dont le SNB ont remporté des sièges dans ce collège.

Aucun syndicat n'est aujourd'hui majoritaire seul chez BPCE SA, ouvrant ainsi un dialogue social obligé.

En termes de représentativité, le SNB/CFE-CGC réalise un score de

17,82 %. Il est ainsi la deuxième OS au sein de BPCE SA. La nouvelle équipe dynamique est composée de collègues d'horizons et de métiers très divers.

Ils ont tous le souhait d'œuvrer au bénéfice de leurs collègues et de continuer le développement syndical.

LAURENCE RIVIERE
DÉLÉGUÉE SYNDICALE
SNB/CFE-CGC BPCE SA



NOUVELLE MANDATURE POUR LE CASCIE

Pour rappel, le CASCIE (Comité des Activités Socio-Culturelles Inter-Entreprises) du Groupe BPCE est une émanation des CSE adhérents. Il mutualise entre eux des moyens humains et financiers, le but étant d'offrir des prestations difficilement réalisables par les seuls CSE.

Les principales activités du CASCIE sont :

- Les Séjours Jeunes ouverts aux 4/17 ans. C'est le plus gros budget du CASCIE et sa principale raison d'exister.
- Une offre de propriétés dans des sites touristiques en France Métropolitaine. Cette offre est complémentaire à celles proposées par les CSE adhérents.
- Des aides financières à destination des familles qui partent en vacances dans les centres labellisés « tourisme social ».
- L'organisation de week-ends à caractère culturel.

Tous les salariés des entreprises adhérentes sont bénéficiaires du CASCIE. Pour certaines activités, les retraités sont également acceptés, sans toutefois être prioritaires par rapport aux salariés en activité. Tous les CSE des entreprises présentes au sein du Groupe BPCE peuvent adhérer au CASCIE.

Il est géré obligatoirement par des élus de CSE issus des 5 organisations syndicales représentatives. Chaque syndicat contribue à la bonne gestion du CASCIE, en fonction de sa représentativité. L'état d'esprit entre élus est constructif car le seul but est de satisfaire les salariés et leurs familles.

Pour le mandat qui a débuté le 1^{er} janvier 2024, le SNB dispose du même nombre d'élus à la Plénière qu'au mandat précédent. Avec 5 élus sur 15, il est la première organisation syndicale représentative. Par conséquent, en plus du poste de

Secrétaire du CASCIE, trois des sept Commissions sont présidées par le SNB :

- Commission Séjours Jeunes : Anne Michel (BP Nord).
- Commission Culture Sports et Loisirs : Christine Gontier (BP Med).
- Commission Financière : Valérie Hernot (BP ACA), Céline Martins (BP BFC) et Chantal Sueso (Natixis Interepargne) complètent l'équipe SNB à la réunion plénière. Cinq élus suppléants sont également désignés.

Les élus de la réunion plénière sont épaulés au sein des différentes commissions par des représentants SNB dynamiques et motivés qui travaillent en parfaite collaboration avec le service administratif du CASCIE. Ce dernier est composé de quatre personnes placées sous la responsabilité du Secrétaire : deux chargées de gestion, un informaticien, une comptable. Il est à souligner leur investissement et la qualité de leur travail, merci à eux !

Le CASCIE poursuivra son œuvre au cours de ce nouveau mandat afin de donner satisfaction à ses bénéficiaires, toujours dans le respect de ses règles de fonctionnement, condition indispensable pour un traitement juste, équitable, et impartial.

PATRICE BOSCHI-LAOT
SECRETAIRE
SNB/CFE-CGG
DU CASCIE





RETRAITÉS : ET SI ON PARLAIT LOCATIONS DE VACANCES...

Sans vouloir rappeler que les années passent, tous les retraités actuels ont connu le C.I.E (Comité Inter-Entreprises) lorsqu'ils étaient en activité, quand bien sûr la banque était adhérente. Certains ont confié leurs enfants à cet organisme qui proposait notamment des colonies de vacances, des voyages solidaires et autres activités pour les enfants ainsi que des locations pour les familles.

Le CASCIE (Comité des Activités Socio-Culturelles Inter-Entreprises) a pris la relève du C.I.E depuis quelques années. Savez-vous que maintenant que les retraités sont en activité de « LOISIRS », ils peuvent bénéficier de certaines offres du CASCIE (toujours sous réserve que la banque soit adhérente), et en particulier les locations qui se situent un peu partout dans l'hexagone ? Certes, il nous faudra éviter les périodes de congés scolaires, car les retraités ne sont pas prioritaires. Mais l'avantage de ces locations est d'être disponibles à d'autres dates où la demande est moins forte.

Voici la procédure adhésion au CASCIE BPCE :

1) Inscription sur le site CASCIE : se connecter sur le site internet : www.casciegroupebpce.fr et créer son compte. Pour ce, il faut avoir le matricule PERSE qui était attribué lors de l'activité professionnelle. On le retrouve sur un bulletin de paie. Il faudra également fournir des informations et documents fiscaux pour bénéficier, éventuellement, de tarifs préférentiels selon votre imposition.

2) Lorsque le compte est créé sur le site CASCIE, il faut attendre la réponse du CSE (Comité Social et Economique ex-CE Comité d'Entreprise) de votre dernière banque qui doit valider votre inscription.

Si cette partie « inscription » est peut-être un peu difficile, alors n'hésitez pas à vous faire aider par le CSE de votre banque d'origine au cours de la procédure d'inscription ou de validation.

Une fois l'inscription confirmée, et même si les retraités ne sont pas prioritaires, vous voici prêts à consulter les locations proposées par le CASCIE et prendre des vacances bien méritées, quand bien même il n'y a plus de congés payés...

N'hésitez pas à me solliciter

Tél. : 06 79 35 71 34

E-mail : renepointripoll@gmail.com

RENÉ RIPOLL
REPRÉSENTANT DES RETRAITÉS
SNB/CFE-CGC



FRÉDÉRIC GUYONNET, PRÉSIDENT DU SNB/CFE-CGC

L'ÉTÉ ARRIVE...

L'été va arriver à grands pas et avec le soleil qui tarde à venir, ce sont les Jeux Olympiques qui vont prendre une place importante dans l'actualité des Français.

Le Groupe BPCE est partenaire officiel premium des JO et les salariés du Groupe sont d'autant plus marqués par cet événement. Nous vivons au rythme du déroulé des Jeux tout en étant noyés dans le quotidien de travail.

Le printemps pluvieux et les informations internationales anxiogènes viennent ajouter de la morosité dans la vie des salariés. Nous avons besoin de soleil et d'avoir de bonnes nouvelles. Nous avons besoin de réussites et aussi de nous amuser. Nous avons besoin d'amour et de nous sentir protégés.

Les JO ne répondront certainement pas à tous ces besoins. En revanche, nos entreprises ont une part de responsabilité dans ces enjeux. Que ce soit en termes de conditions de travail ou de rémunérations. Il faut redonner du sens à nos métiers. Il faut mieux les rémunérer. Il faut les rendre plus faciles et moins contraignants.

C'est avec ces mots que le SNB va entamer les futures discussions avec la Direction pour la deuxième partie de l'année 2024.

Différentes occasions vont s'offrir à nous. D'abord l'été marque le début des discussions sur les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). Un accord égalité professionnelle est également en cours de négociation dans la Branche Banque Populaire. Puis nous aimerions monter d'un cran au niveau du Groupe sur l'accompagnement des aidants familiaux, qui sont malheureusement de plus en plus nombreux.

Concernant les conditions de travail, le SNB ouvrira son enquête tri-annuelle sur les risques psycho-sociaux (RPS) en fin d'année 2024 afin de pouvoir proposer et agir sur tous ces sujets. Ce que l'on constate déjà depuis plusieurs années est que le poids de la conformité, du réglementaire et de l'administratif vient empoisonner le quotidien des salariés. Ces contraintes subies viennent complexifier un travail déjà difficile. Il sera de notre rôle d'agir aussi à ce niveau-là.

Bref, vous l'avez compris les sujets ne manquent pas... Bel été à toutes et à tous !



LE SNB OUVRIRA SON ENQUÊTE TRI-ANNUELLE SUR LES RPS FIN D'ANNÉE 2024

Adhérez !



FRÉDÉRIC GUYONNET
PRÉSIDENT NATIONAL
SNB/CFE-CGC
ET DU SNB GROUPE BPCE



SAIDA DE LAUNAY, RESPONSABLE DE SECTION SYNDICALE BRED-BP À LA RÉUNION, INTERVIEWÉE PAR JEAN-MARC WECKNER

JMW : Bonjour Saïda, pourrais-tu te présenter ?

SDL : Bonjour Jean-Marc, j'ai 35 ans et suis Conseillère Professionnelle à la BRED à SAINT-LEU depuis trois ans. J'ai intégré le groupe BRED en juin 2018 et j'ai plus de 13 ans d'expérience en banque dont 5 ans chez BNP Paribas Réunion.

JMW : Est-ce que c'est suite à la visite de nos responsables nationaux du SNB et de la BRED que tu as décidé de t'engager en tant que Responsable de Section Syndicale ?

SDL : Oui bien sûr ! J'ai rencontré Flavie Vercoutère et Sylvie Coulon lors de leur passage à La Réunion en février 2024. J'avoue que je ne l'avais pas forcément prévue car je n'avais pas d'expérience en la matière. J'ai beaucoup apprécié les personnes, leurs visites et nos échanges, et ça m'a tout de suite encouragée.

J'ai ensuite été nommée Représentante de Section Syndicale pour le SNB Réunion, sachant qu'il était aujourd'hui était peu présent à La Réunion. C'est vraiment le fait d'être dans le 1^{er} syndicat des banques et de partager ses valeurs (bienveillance, écoute, partage, etc...) qui m'ont convaincu de m'engager.

JMW : Quelle est la situation bancaire en général à La Réunion et particulièrement de la BRED ?

SDL : Sur l'île de La Réunion, le marché bancaire est très actif et concurrentiel. Comme en métropole, le réseau d'agences bancaires se réduit, mais la situation bancaire est différente car les agences bancaires continuent à être fréquentées. Les réunionnais sont attachés au réseau de proximité et à l'utilisation d'espèces.

Toutefois, on constate que la dématérialisation des moyens de paiements progresse vite. A la BRED, le développement de la digitalisation des services bancaires se poursuit tout en cherchant à intensifier la relation avec nos clients pour mieux répondre à leurs besoins.

JMW : Tu as eu, comme toutes les agences de ta banque à La Réunion, la visite de nos responsables nationaux du SNB et de la BRED. Quels ont été les sujets de discussion ?

SDL : Lors des échanges avec nos responsables nationaux du SNB nous avons abordé différents sujets, souvent les mêmes que nous abordons lors des passages des confrères.

Actuellement deux sujets principaux sont évoqués.

Le premier concerne l'accueil des clients, puisque depuis 2019 les postes « accueil » dans les agences ont été supprimés progressivement, ce qui engendre une charge de travail considérable et supplémentaire pour les conseillers.

Toutefois, le nouveau Directeur général, celui-ci souhaite qu'un accueil continu soit remis en place. Nous avons donc dû réorganiser nos agendas afin de pouvoir faire de l'accueil à tour de rôle, ce qui réduit évidemment notre temps pour traiter toutes les autres missions quotidiennes : administratif et/ou commercial (prêts, mails, gestion des risques, rdv clients, etc...).

Le second point est notre interrogation concernant la reconduction de l'intéressement dans les années à venir, ou plutôt les résultats qu'il faut en attendre...

Et je rajouterai aussi un point crispant sur un sujet indémodable : la frustration des salariés enchaînant les refus d'augmentation de rémunération face à leur direction !

JMW : Quelles sont aujourd'hui les attentes de tes collègues eu égard à la présence syndicale ?

SDL : Ce qui a été très apprécié par les collègues, c'est de rencontrer un groupe syndical soucieux du bien-être et de l'épanouissement professionnel et personnel des salariés, qui propose un accompagnement en toute confidentialité. Et ceci sur différents sujets comme la négociation de la rémunération, l'évolution professionnelle ou la qualité de vie au travail.

Mais ce sont aussi les assurances et les garanties proposées par le SNB notamment la protection juridique et surtout la protection pénale et civile en cas de litige avec un

client. Aujourd'hui de plus en plus, un client ne craint plus d'aller devant les tribunaux pour porter plainte contre la banque et aussi le conseiller !

Pour conclure, les collègues attendent un accompagnement, un suivi des dossiers, de la transparence et surtout une meilleure communication entre les syndicats et les salariés.

JMW : Saïda, et le mot de la fin ?

SDL : Je suis très enthousiaste, avec les nombreuses formations auxquelles j'ai accès et l'accompagnement proposé par le SNB je serais à même à répondre aux attentes de mes collègues. Je suis convaincue que si le SNB est bien le 1^{er} syndicat des banques, il est essentiel qu'il soit bien représenté à la BRED Réunion.

Je remercie Frédéric, Sylvie, Flavie et Brigitte pour leur accueil et leur aide. J'aurais à cœur de mettre à profit mes compétences et connaissances acquises jusqu'ici et à venir, au service des salariés de notre banque.

SÀIDA DE LAUNAY
RESPONSABLE SYNDICALE
SNB/CFE-CGC BRED-BP



JEAN-MARC WECKNER
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION



DES EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE !

FLAVIE VERCOUTERE
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
SNB/CFE-CGC BRANCHE BP
06 66 07 46 16
FLAVIE.VERCOUTERE@BPAURA.
BANQUEPOPULAIRE.FR



FRÉDÉRIC GUYONNET
PRÉSIDENT NATIONAL SNB/CFE-CGC
ET DU SNB GROUPE BPCE
06 83 52 76 75
FREDGUYONNET@HOTMAIL.COM



LIONEL CAHET
DÉLÉGUÉ SYNDICAL NATIONAL
SNB/CFE-CGC BRANCHE BP
06 74 15 86 91
LIONEL.CAHET@GROUPEBPS.FR



BRIGITTE TRAZZERA
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
SNB/CFE-CGC BRANCHE BP
06 42 24 29 23
BRIGITTE.TRAZZERA@BPALC.FR



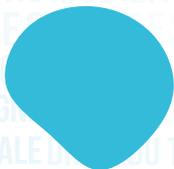
LAURENCE RIVIERE
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
SNB/CFE-CGC COMMUNAUTÉ BPCE
06 03 73 61 84
LAURENCE.RIVIERE@BPCE.FR



MARIE-SOPHIE LESTEVEN KUJACZ
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
SNB/CFE-CGC COMMUNAUTÉ BPCE
06 88 61 87 26
MARIE-SOPHIE.LESTEVEN@BPCE.FR



H'SOUNA BENSALAH
DÉLÉGUÉ SYNDICAL
SNB/CFE-CGC BPCE SI
ET COMMUNAUTÉ BPCE
03 90 41 80 18
HSOUNA.BENSALAH@IT-CE.FR



MORGANE LITOUX
DÉLÉGUÉE SYNDICALE NATIONALE
SNB/CFE-CGC NATIXIS
07 87 77 11 42
MORGANE.LITOUX@NATIXIS.COM



**COMPTEZ SUR VOS ÉLUS SNB AU QUOTIDIEN, POUR VOUS INFORMER
ET AGIR AU BON MOMENT, DANS VOTRE INTÉRÊT.
ILS ONT À COEUR DE NÉGOCIER LES CHANGEMENTS À VENIR
ET DE DÉFENDRE VOS DROITS !**



**SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE
GROUPE BPCE**
1er syndicat de la Banque, de la Finance et du Crédit !